



(VAUCLUSE)

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 23 mars 2021

16 heures 30

-----

GF/VC

N° 002661

Finances - Affectation  
du résultat 2020 au  
Budget Principal 2021

Affiché le :

**25 MARS 2021**

Le mardi 23 mars 2021 à 16 heures 30 le Conseil Municipal, convoqué le 17 mars 2021, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

**ETAIENT PRÉSENTS** : Mme Dominique SANTONI (Maire), M. Jean AILLAUD (1er adjoint), Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), M. Cédric MAROS (3ème adjoint), Mme Gaëlle LETTERON (4ème adjoint), M. Frédéric SACCO (5ème adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (6ème adjoint), M. Yannick BONNET (7ème adjoint), Mme Sylvie TURC (8ème adjoint), M. Patrick ESPITALIER (9ème adjoint), M. André LECOURT (Conseiller municipal), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller municipal), Mme Brigitte BENOIT DE SOLLIERS (Conseiller municipal), Mme Sabrina HARCHACHE (Conseiller municipal), M. Denis DEPAULE (Conseiller municipal), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (Conseiller municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseiller municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseiller municipal), M. Elhadji NDIOUR (Conseiller municipal), Mme Amélie LEBRETON (Conseiller municipal), Mme Célia BARBIER (Conseiller municipal), M. Nathan SAIHI (Conseiller municipal), M. Dominique THEVENIEAU (Conseiller municipal), M. Rémi ROLLAND (Conseiller municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller municipal), Mme Céline CELCE (Conseiller municipal), Mme Marie-Christine KADLER (Conseiller municipal), M. Jean-Marc DESSAUD (Conseiller municipal)

**ONT DONNÉ PROCURATION** : M. Jean-Louis CULO (Conseiller municipal) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er adjoint), M. Pierre DIDIER (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Emilie SIAS (2ème adjoint), Mme Laurence GUIGOU (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire), Mme Céline RIGOUARD (Conseiller municipal) donne pouvoir à Mme Céline CELCE (Conseiller municipal)

**ABSENTS EXCUSÉS**: Mme Julie BOVAS (Conseiller municipal)

**ABSENTS** :

La séance est ouverte, M. Nathan SAIHI est nommé Secrétaire.

VOTES POUR : 29

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 2

**Considérant** que le Compte Administratif 2020, adopté ce jour, présente un excédent de fonctionnement de 2 030 210,79 € et un résultat d'investissement de 1 032 994,52 € avant la prise en compte des restes à réaliser.

**Considérant** que les restes à réaliser 2020 s'établissent à 1 599 819,83 € en dépenses et à 687 888,46 € en recettes, soit un solde négatif de 911 931,37 €.

Ainsi, le résultat d'investissement, corrigé des restes à réaliser 2020, est de 121 063,15 €.

Vu l'avis favorable de la Commission des Finances du 16 mars 2021 ;

Il est proposé aux membres du Conseil Municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement 2020 de 2 030 210,79 € comme suit :

- 1 030 210,79 € au 1068 pour couvrir le besoin de financement.
- 1 000 000,00 € au 002, solde reporté de fonctionnement.

Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20210325-2661-DE  
Date de télétransmission : 25/03/2021  
Date de réception préfecture : 25/03/2021

**LE CONSEIL, A LA MAJORITE**

Reconnait, la sincérité des restes à réaliser.

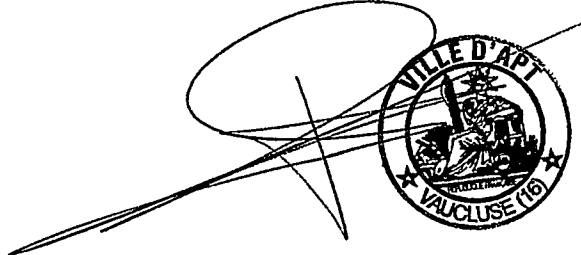
**Reprend**, l'excédent d'investissement de 1 032 994,52 € au compte de recettes 001 « solde d'exécution de la section d'investissement reporté » au budget primitif 2021 du budget principal de la Commune.

**Vote**, l'affectation du résultat de fonctionnement excédentaire 2020 du budget de la Commune, qui sera repris au sein du budget primitif 2021, comme suit :

- o Au compte de recettes d'investissement 1068 « excédent de fonctionnement capitalisé » pour un montant de 1 030 210,79 €.
- o Au compte de recettes de fonctionnement 002 « résultat de fonctionnement reporté » pour un montant de 1 000 000,00 €.

**POUR EXTRAIT CONFORME**

**LE MAIRE**  
**Dominique SANTONI**



Accusé de réception en préfecture  
084-218400034-20210325-2661-DE  
Date de télétransmission : 25/03/2021  
Date de réception préfecture : 25/03/2021